



25/09/2010

Tarn-et-Garonne

Publié le 25/09/2010 03:52 | **Max Lagarrigue**

Les chasseurs dans la ligne de mire...

«Natura 2000»



Hier après-midi à la salle Jean-Moulin, la fédération départementale de chasse avait convié ses adhérents pour les informer des futures règles qui pourraient sévir sur les sites « Natura 2000 »./ Photo DDM, Max Lagarrigue.

Des chauves-souris qui bloquent un projet de LGV, des aloses qui interdisent la pêche dans la Garonne, **des hérons qui prohibent la chasse** et le passage des randonneurs. Ce n'est pas le rêve éveillé d'un Alain Bougrain-Dubourg ou d'une Brigitte Bardot, mais bel et bien les **directives européennes qui pourraient émerger du plan Natura 2000**. Un vaste programme visant à la protection des habitats de la faune et de la flore qui affecterait 15 % du territoire national (soit 9 millions d'hectares dont **8 sites pour le Tarn-et-Garonne**). Un sujet pris très au sérieux, hier après-midi, par les responsables de la fédération départementale de chasse qui avaient convié à Castelsarrasin les élus locaux et leurs adhérents pour en débattre. La question est d'autant plus d'actualité que **la France a été condamnée, en mars dernier, par la cour européenne pour ne pas avoir énoncé que la chasse et la pêche ne pouvaient pas être des activités perturbantes pour l'environnement**. « Le but de notre mobilisation, insistait le patron de la fédération Thierry Cabanes, ce n'est ni de remettre en cause le bien fondé de la protection environnementale de Natura 2000, ni de jeter des accusations envers un tel ou un tel, mais de sensibiliser les élus et nos adhérents à ce qui est en train de se tramer et qui aura des répercussions pas seulement pour les chasseurs. Ce sont toutes les activités humaines qu'elles soient de loisirs tels les randonneurs ou urbaines qui pourraient être interdits dans le futur « docob » (document d'objectifs des zones Natura 2 000). À partir du moment où elles nuiraient à l'habitat d'une espèce. »

Les élus attentifs

Des inquiétudes que relayaient avec force et exemples la parlementaire Sylvia Pinel (lire ci-dessous) et le maire Bernard Dagen. « Nous ne sommes pas effrayés par le plan Natura 2 000 qui touche dans notre secteur toute la vallée de la Garonne, mais par la manière dont les décisions risquent d'être appliquées » confirmait le premier édile. **Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'hier, Thierry Cabanes avait déjà aiguisé sa stratégie pour faire face au droit européen**. « Nous avons engagé un juriste spécialisé sur ces questions européennes et chaque fois que nos droits seront remis en cause nous attaquerons devant le tribunal administratif. »